

DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME
Arrondissement de DIEPPE

Canton de NEUFCHATEL-EN-BRAY

COMMUNE DE BOSC-MESNIL

616 Route du Centre - 76680 –
Tél: 02 35.34.50.68 / Fax : 09 70 61 36 67

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi dix-sept février à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur François BATTEMENT, Maire de Bosc-Mesnil

Date de convocation 13 février 2023

PRESENTS : Mmes et MM TORCHY Nathalie, GRANDIERE Céline, DUVAL Anne-Laure, BATTEMENT François, LOUART Alain, BOISSAY Patrick, LUQUET Lionel, VAN DE STEENE Pascal, BOULAIS Dominique, COUVET Didier, DESANNAUX Quentin.

ABSENTS EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GRANDIERE Céline

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux 4 nouveaux conseillers municipaux.

Ajout d'un point à l'ordre du jour : Monsieur le maire propose au Conseil Municipal d'adjoindre le point suivant à l'ordre du jour : paiement en investissement de facture avant le vote du budget. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet ajout à l'ordre du jour.

CONSTITUTION DU CCAS

N° 17/02/2023 - 01

Suite à la démission de madame Séverine Bougon et à l'élection partielle du Conseil Municipal, il est nécessaire d'élire un nouveau délégué du Conseil municipal.

Monsieur Didier COUVET, qui avait été nommé par arrêté en septembre 2020, pour représenter l'intérêt des personnes âgées, vient d'intégrer le Conseil municipal. Il désire rester au sein du CCAS.

A l'unanimité monsieur Didier COUVET est déclaré élu membre du CCAS. Les membres élus sont : Mr Pascal Van de Steene, Mr Patrick Boissay, Mme Nathalie Torchy et Mr Didier Couvet.

Monsieur le maire doit nommer par arrêté un nouveau membre pour représenter l'intérêt des personnes âgées.

DELEGUES AU SIVOS DU MONT-ARNOULT

N° 17/02/2023 - 02

Suite à la démission de monsieur Laurent Falaise et à l'élection partielle du Conseil Municipal, il est nécessaire d'élire un nouveau délégué titulaire au SIVOS du Mont-Arnoult.

Le SIVOS est constitué de 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant. Actuellement sont titulaires : Mr François Battement avec Mme Céline Grandière et suppléant Mr Lionel Luquet.

Monsieur Dominique BOULAIS désire devenir délégué titulaire du SIVOS.

A l'unanimité monsieur Dominique BOULAIS est élu délégué titulaire du SIVOS du Mont-Arnoult.

DELEGUES AU SIAEPA LES 3 SOURCES CAILLY -VARENNE - BETHUNE

N° 17/02/2023 - 03

Suite à la démission de madame Séverine Bougon et à l'élection partielle du Conseil Municipal, il est nécessaire d'élire un nouveau délégué titulaire du Conseil municipal.

Le SIAEPA est constitué de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants. Actuellement est titulaire : Mr Pascal Van de Steene et suppléants Mr François Battement et Mr Patrick Boissay.

Monsieur Patrick Boissay fait part de son intention de ne plus être suppléant, ne pouvant pas se rendre aux réunions en cas de remplacement.

Monsieur Quentin Désannaux désire devenir délégué titulaire et Madame Nathalie Torchy propose de remplacer Mr Patrick Boissay en tant que suppléante.

A l'unanimité Mr Quentin Désannaux est élu délégué titulaire et Mme Nathalie Torchy est élue déléguée suppléante.

COMMISSIONS MUNICIPALES

N° 17/02/2023 - 04

Suite à l'élection partielle du Conseil Municipal, les commissions municipales déjà créées sont remaniées :

- **Commission du budget** : François Battement – Pascal Van de Steene – Patrick Boissay – Nathalie Torchy – Anne-Laure Duval.
- **Commission travaux - voirie – espaces verts** : François Battement – Patrick Boissay – Alain Louart – Lionel Luquet – Pascal Van de Steene – Didier Couvet – Quentin Désannaux.
- **Commission communication** : François Battement – Céline Grandière – Nathalie Torchy – Anne-Laure Duval – Dominique Boulais.

SDE 76 – PROJET TRAVAUX 2023

N° 17/02/2023 - 05

Formulaire à retourner pour le 30 mars avec les projets 2023, concernant des travaux relatifs aux réseaux de distribution d'électricité et d'éclairage public.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité projette le remplacement des lanternes avec led pour l'éclairage public et l'extension du réseau sur Perduville (enfant prenant le car).

PAIEMENT FACTURE EN INVESTISSEMENT

N° 17/02/2023 - 06

Monsieur le maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est possible de payer une facture établie en 2023 en investissement, avant le vote du budget. Il ne faut pas dépasser 25% de la somme prévue en investissement en 2022 moins les dépenses imprévues et l'emprunt, ce qui donne 44 147.48 €.

La facture à régler concerne du mobilier pour les archives de la mairie d'un montant de 1 092.00 €.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le paiement de la facture pour la somme de 1 092.00 €.

QUESTIONS DIVERSES

- Mme Torchy propose l'installation de nouveaux jeux pour les enfants à côté de la salle des fêtes. Proposition acceptée, des demandes de devis vont être faites.
- Mme Grandière propose une réflexion concernant les habitants de plus de 65 ans de la commune, pour des activités, des rencontres, repas.
- Le dossier éoliennes est sujet à discussion.
- Mr Luquet demande que soit notifié dans le journal communal l'application « panneau pocket » et demande s'il y a une réflexion au niveau de la commune ou de la com com Bray Eawy sur l'obligation au 1^{er} janvier 2024 pour les ménages de disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables.
- Mr Boissay demande si le panneau chemin du Buc va être posé.
- Travaux de sécurité à Perduville, ralentisseurs.
- Mr Louart remercie Mr Battement pour le prêt de son matériel et son investissement personnel pour la commune.

La séance est levée à 23h15.